



Genève, le 9 avril 2020
Aux représentant-e-s des médias

Communiqué de presse de la police cantonale de Genève

COVID-19 - Restrictions de circulation durant le weekend pascal

Dès le vendredi 10 avril 2020, plusieurs emplacements du canton, notamment en campagne, seront soumis à des restrictions de circulation et des interdictions de stationnement.

A la veille des Fêtes de Pâques, il est primordial de garder en tête l'importance de continuer à respecter les mesures édictées par l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) ainsi que la stricte application de l'ordonnance fédérale 2 Covid-19 et les directives cantonales. Le virus est bel et bien toujours présent et actif.

En conséquence, plusieurs emplacements du canton, notamment en campagne, seront soumis à des restrictions de circulation du vendredi 10 avril 2020 au lundi 13 avril 2020 compris.

Concrètement, les accès seront limités aux riverains et certains parkings seront fermés. Les endroits soumis à ces restrictions sont les suivants:

- Centre sportif des Evaux
- Signal de Bernex
- Mandement / Allondon
- Centre sportif de Vessy
- Centre sportif du Bout-du-Monde
- Plage du Vengeron
- Plage du Reposoir
- Port Choiseul
- Sentier du promeneur solitaire
- Sentier des Falaises
- Moulin-des-Frères
- Bord de l'Arve
- Bord du Rhône (barrage de Verbois / Moulin-de-Vert)
- Bois de la Bâtie (parc animalier et place de jeux)

Nous prions les usager-ère-s de se conformer à la signalisation mise en place et aux ordres de la police.